

### Distances séparatrices relatives à la gestion des odeurs en milieu agricole Calculées pour un élevage unique

Client: Comporc inc.  
a/s: Mme Evelynne Girard  
Municipalité: Coaticook  
MRC: de Coaticook  
Date: 27 janvier 2020

Type d'élevage:  
Type de gestion:

Porcs  
Liquide

	pois de fin (kg)	+	4,55	=	572,0	u. a.
2600 Porcs à l'engraissement (mâle/femelle)	110					
Total .....						572,0

- A Nombre d'unités animales : 572,00
- B Distance de base : 633,53
- C Charge d'odeur par animal : 1,00
- D Type de fumier : 1,00
- E Type de projet : 1,00
- F<sub>1</sub> Facteur d'atténuation - Toiture sur lieu d'entreposage : 0,70
- F<sub>2</sub> Facteur d'atténuation - Ventilation : 1,00



(Mètres)  
**443,5**

#### Distance de base : Distances requises :

**Selon le Schéma d'aménagement de la MRC**  
Maison d'habitation voisine (G=0,5) :  
Immeuble protégé (G=1,0) :  
Périmètre d'urbanisation (G=1,5) :

Cours d'eau :  
Lac :  
Marécage :  
Marais naturel :  
Étang (autre que irrigation et incendie) :

15  
15  
15  
15  
15

#### Selon le règlement sur les exploitations agricoles (REA)

Jacques Gilbert, Ing.  
#OIQ 110910

444,

2345 B, rue St-Pierre  
Drummondville (Québec) J2C 5A7

Télécopieur : 819 474.1516  
Téléphone : 819 474.1515  
Courriel : info@fusionexpert.ca

fusionexpert.ca